

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3903 - Mardi 15 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

VACCIN ASTRAZENECA :

## A Moroni, le bureau des Nations Unies donne le coup d'envoi



REPRISE NORMALE DES VOLS INTERNATIONAUX :

**Le labo Inrap capable de satisfaire  
la demande des tests PCR ?**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Juin 2021**

Lever du soleil:

06h 23mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fajr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



ALI MLIVA YOUSSEUF, SG DE LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE :

## Azali a accueilli « avec humour » le gouvernement en exil

*Ali Mliva Youssouf est le conseiller spécial du chef de l'État, chargé des affaires économiques. Il répond aux questions de La Gazette des Comores.*

**Question : Le chef de l'État vient de célébrer le 26 mai les deux ans de son investiture. Quel bilan tirez-vous notamment sur ce qui est des questions politiques dont vous êtes en charge ?**

**Ali Mliva Youssouf :** Le bilan général du chef de l'état est positif. De l'économie nonobstant la crise de Covid-19 qui frappe le monde entier et qui a impacté considérablement toutes les économies du monde, en passant par le social au vu des réalisations en cours et des projections en termes de réforme sociale tel que celle de la Caisse de prévoyance sociale qui intégrera en son sein d'ici peu l'assurance maladie obligatoire pour le peuple comorien, entre autres. Maintenant s'agissant du bilan politique comme vous avez posé la question, il est aussi positif au regard de la stabilité du pays ainsi qu'aux réformes institutionnelles intervenues entre fin 2018 et 2019. Certainement, d'autres s'attendent que je parle de doula ya mapopote et sa suite, mais je préfère ne pas rentrer dans leur jeu au risque de perdre mon temps puisqu'au demeurant, ils crient et nous y travaillons pour faire avancer le pays.

**Question : Le patron de l'entreprise CBE Ali Mohamed Mahamoudou a affirmé dans nos**

**colonnes que le chef de l'État « n'a aucunement » répondu aux attentes économiques. Que lui répondez-vous ?**

**AMY :** Le patron de CBE est quelqu'un que je connais bien et dont je respecte la vision des choses mais je ne partage pas ce point de vue. N'ayant pas vu son interview je me permets quand même de lui dire qu'en dépit de la crise pandémique du Covid-19 qui a secoué et mis à terre toutes les économies du monde, notre pays s'en sort pas mal, de la continuité des investissements, entre autres dans l'énergie, les routes, les infrastructures sociales et numérique, le secteur agricole, en passant par une croissance économique relativement maîtrisée sans oublier la régularité des salaires qui permet aux bénéficiaires de consommer et cela joue un rôle important dans l'attractivité économique et j'en passe. Donc on ne peut pas dire que les attentes des Comoriens ne sont pas répondues sur le plan socio-économique.

Certes il y a beaucoup à faire, mais reconnaissons à la limite ces réalisations hautement importantes et stratégique dont certaines favorisent une croissance directe de notre économie. Je rappelle que dans le passé, notre taux d'endettement avait à un certain moment dépassé les 100% du PIB et cela avait plombé notre pays sur le plan du financement institutionnel. Aujourd'hui nous sommes à 33% du PIB ce qui libère le pays en termes d'investissement et nous sommes largement en dessous de la moyenne africaine

qui est de plus de 50% du PIB et a fait des Comores un pays éligible aux financements multilatéraux et notre cadre macro-économique est stable. Tout ceci est le résultat d'une bonne gouvernance avec à sa tête son excellence Azali Assoumani.

**Question : Comment le chef de l'État a-t-il accueilli la formation d'un gouvernement en exil dirigé par Moustoifa Said Cheikh ?**

**AMY :** Il l'a accueilli avec humour rien que l'entendre dans ses discours. Il est serein et nous sommes derrière lui. Cependant, lui comme moi ainsi que l'AMP (Alliance de la mouvance présidentielle, ndlr) nous disons non à cette démarche par principe et par respect de nos institutions au-delà de toute considération ou démarche politique. L'opposition se goure malheureusement, elle est en perte de vitesse, figée et déboussolée complètement voire obsédée.

**Question : Le parti Ulezi appelle à un dialogue inter-comorien. Que peut-il attendre de la part de la présidence ?**

**AMY :** Le parti Ulezi a écrit au chef de l'Etat pour ouvrir un dialogue entre Comoriens sans préalable mais encore une fois l'illustration ci-haut relative à la débâcle de soi-disant opposition s'est manifestée puisqu'au lendemain de leur démarche publique appelant les Comoriens à la discussion, les membres du parti Ulezi ont essayé toutes les criques de la part de cer-



tains qui opposent le régime voire même des insultes ont été tenues à leur rencontre. Comme vous le savez le président a entendu la demande de ce parti même s'il a toujours prôné le dialogue et l'apaisement et pour preuve le 26 mai, il a encore renouvelé l'esprit de dialogue tout en restant mesuré et en restant dans le cadre constitutionnel actuel. Le président Azali est un homme de dialogue et il l'a bien démontré par le passé lorsque le pays était au bout de la dislocation.

**Question : Votre mandat à la tête de l'AMP arrive à son terme ce mois de juin. Garderiez-vous la main si on vous renouvelait la confiance ?**

**AMY :** l'AMP est une plateforme regroupant un certain nombre de partis soutenant le président Azali. Elle a montré ses capacités de rassemblement et de conquête de pou-

voir au travers des échéances passées. Notre organisation dont j'ai eu l'honneur d'être le premier secrétaire général a accompagné le président Azali avec brio et nous avons réalisé un bilan positif puisque nous avons atteint nos objectifs. Il est vrai que mon mandat arrive à terme ce mois de juin mais cela n'entame pas l'existence de l'organisation. D'ailleurs chacun de nous réfléchi comment continuer notre combat qui est de faire des Comores un pays émergent et comme vous le savez, un régime sans support politique puissant est comme un arbre sans branche. Pour ce qui est de ma candidature à un deuxième mandat je répondrai le moment opportun sachant que nos textes le permettent.

**Propos recueillis par  
AO. Yazid**

## CULTURE

### La France appuie le CNDRS pour la sauvegarde culturelle et patrimoniale

*Encore une fois le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Moroni appuie le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique en organisant une formation sur la protection et la préservation de nos patrimoines. Un groupe de 10 experts français va essayer de transférer leurs connaissances basées sur la restauration, la préservation, la gestion et collection des données, puis sur le système d'archivage de documents et la médiation culturelle. Environ 60 agents du CNDRS seront bénéficiaires de cette formation.*

**P**our accompagner le musée national à relever le défi culturel en capacité de protection et de préservation des patrimoines matériels, immatériels ou mixtes, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France à travers le fonds de solidarité pour le patrimoine innovant (FSPI) multiplie son accompagne-

ment et son soutien auprès du CNDRS. Cet organisme qui existe depuis 42 ans, doit perpétuellement se performer et se moderniser en fonction du temps pour répondre aux attentes du public. Ce lundi 14 juin, environ 60 agents du Cndrs ont débuté une formation qui va durer 15 jours visant à renforcer leurs capacités professionnelles, structurelles



pour la sauvegarde des patrimoines. 10 experts français vont diriger cette formation considérée par Madame Ambrozone chargée de la coopération culturelle de l'ambassade de France en Union des Comores, comme un atout et un levier important pour l'épanouissement de la culture comorienne à l'horizon 2030.

A travers cette formation, les 60

bénéficiaires vont être formés sur la gestion et la collecte des données, le système d'archivage des documents et puis la médiation culturelle. « Nous sommes six experts ici présents mais quatre autres vont intervenir sur d'autres thématiques en visioconférence. Notre mission consistera à accompagner les participants sur la gestion informatisée de collection des documents, les infestations biologiques et la lutte contre les insectes », explique Jacques Ribierre, directeur du laboratoire de conservation et de restauration à Paris.

L'ambition du SCAC ne se résume pas à la seule formation des agents du CNDRS car le directeur du centre, Mze Hamadi, s'est vu remettre un lot de matériel informatique, de communication, des caméras de surveillance et d'autres outils pour assurer un bon fonctionnement du musée. « Ce projet vient de renforcer la coopération et la synergie entre le laboratoire de conservation et de restauration et le CNDRS », se réjouit Toiwilou Mze Hamadi. Ce

dernier s'est montré lors du lancement du projet, très rassurant concernant les résultats attendus dudit projet car la plupart des formateurs sont des experts en matière de protection, de restauration, de préservation des valeurs culturelles et patrimoniales en France. Et parmi eux, certains travaillent dans le musée de Paris.

Du côté du CNDRS, les participants sont des agents qui travaillent déjà dans le domaine et qui vont accroître leurs connaissances à travers cette formation. Pour rappel, le service de coopération et d'action culturelle travaille en partenariat avec le CNDRS depuis très longtemps et il est le principal partenaire de l'observatoire volcanologique du Karthala. C'est ainsi que la chargée de la coopération culturelle de l'ambassade de France a salué les actions culturelles menées par les trois alliances françaises au niveau du pays dans le but de promouvoir les artistes comoriens et leurs arts.

**Kamal Gamal**

## VACCIN ASTRAZENECA :

## A Moroni, le bureau des Nations Unies donne le coup d'envoi

*Le bureau des Nations Unies aux Comores a donné le coup d'envoi du vaccin AstraZeneca. Environ 450 personnes de toutes les agences du Système des Nations Unies aux Comores et leur dépendants sont concernées par cette campagne de vaccination.*

Le bureau de Nations-unies à travers le coordinateur résident François Batalingaya a lancé officiellement hier lundi 14 juin le vaccin AstraZeneca, réceptionné depuis avril dernier. Cette campagne de vaccination concerne tout le personnel staff des Nations-Unies et leurs dépendants (époux ou

épouse/enfants éligibles +18 ans) au niveau des trois îles indépendantes. Environ 450 personnes pour toutes les agences du Système des Nations-Unies aux Comores vont recevoir cette première dose, dont la campagne va durer 8 jours. La deuxième phase va démarrer après 8 semaines, soit le 09 aout prochain.

À quelques minutes de son injection, le visage détendu, calme, accompagné du représentant de l'Oms, François Batalingaya, coordinateur résident de SNU a profité de cette occasion pour saluer les efforts du gouvernement comorien pour le leadership engagé durant cette lourde épreuve de la pandémie de la covid-19 qui a fait 146 décès

selon les chiffres officiels. « Si aujourd'hui nous avons moins de cas, c'est grâce aux mesures préventives. La deuxième phase, les autorités ont tout fait pour avoir des vaccins. On a remarqué un engouement de la population. Il est tout à fait normal que nous, personnel des Nations Unies, soyons aussi vaccinés d'où l'idée de le faire aujourd'hui », souligne-t-il, avant de rajouter que des discussions sont en cours pour avoir d'autres doses d'AstraZeneca.

De son côté, le représentant résident de l'Oms Abdoulaye Diarra a expliqué que cette campagne complète celle que le gouvernement Comorien a lancée jadis pour que

toute personne résidant sur le sol comorien soit protégée. Il a parallèlement rassuré que ce vaccin (AstraZeneca, Ndlr) « n'a pas d'effet secondaire spécifique ». « Il a des effets qui vont des simple maux de tête, de fièvre comme toute vaccination ou une fièvre passagère. Ça peut aller à d'autres effets sérieux, comme la possibilité de thrombose mais c'est un pourcentage très faible », explique-t-il tout en rassurant que les dispositions sont prises. « Nous avons des médecins urgentistes dans l'équipe de campagne pour la prise en charge de tout effet secondaire qui surgira pendant et après la vaccination ».

Et bien évidemment, la personne

doit se préparer moralement et un questionnaire est soumis justement pour connaître l'antécédent médical. « Tout est question de mental, il faut se préparer moralement. De toute façon, un questionnaire est soumis à la personne et c'est au vaccinateur d'en juger si oui ou non la personne peut recevoir le vaccin », insiste-t-il. Pour rappel, les Comores comptent 41.358 personnes ayant reçu les deux doses de Sinopharm, seul vaccin utilisé dans le pays jusqu'alors, et dont 300.000 doses sont attendues bientôt à Moroni pour la suite de la campagne. Quant à AstraZeneca, ce sont 18.000 doses disponibles pour l'instant.

Andjouza Abouheir

## REPRISE NORMALE DES VOLS INTERNATIONAUX :

## Le labo Inrap capable de satisfaire la demande des tests PCR ?

*Avec la reprise des vols internationaux favorisée par l'ouverture des frontières aériennes françaises, les demandes en tests PCR, obligatoires pour pouvoir voyager, vont inexorablement exploser. Comment compte s'y prendre l'unique laboratoire du pays, doté d'une capacité de 200 tests par jour ?*

C'est une question qui mérite d'être posée : comment l'unique laboratoire habilité à effectuer les tests PCR, va pouvoir s'en sortir face à la demande élevée, alors qu'il n'est doté que d'une capacité de 200 tests par jour ? La France a annoncé l'ouverture des ses frontières aériennes à partir du 9 juin dernier, après près d'un an de restrictions pour cause de coronavirus. Les compagnies aériennes se préparent à l'assaut de Paris et Marseille, principales destinations des passagers comoriens. Rien qu'avec Ethiopian Airlines, le leader du marché local, il y aura cinq vols par semaine contre deux actuellement.

Pour avoir des réponses à notre

questionnement, nous avons effectué un petit crochet au centre réservé aux prélèvements pour le test PCR, situé au PNLP (projet national de lutte contre le paludisme) de Moroni. Aux alentours de 9h ce samedi 12 juin, régnait un calme plat qu'on entendrait voler une mouche. Seules quelques personnes étaient éparpillées ici et là, dans l'attente de leur tour. Situation inhabituelle dans un lieu généralement noir de monde... « C'est selon les périodes », nous lance un agent sur place, sans plus de commentaires.

Rencontré dans son bureau, le docteur Kamal Said Abdallah explique qu'en une journée, ses hommes prélèvent en moyenne 200 personnes. Lui aussi, il affirme que cela dépend de la période. « Nous avons un protocole de travail, c'est de faire le test 72 heures avant le voyage. Des fois il peut nous arriver d'être confrontés à des situations d'urgence qui peuvent déboussoler le calendrier de travail, surtout les gens qui sont dans les autres îles, qui ignorent leur date de départ ou qui sont malades. Ces gens-là, nous ne pouvons pas ne pas nous occuper



Photo d'archive

d'eux », avance ce médecin.

Avec 7 à 8 préleveurs, ces bonhommes travaillent d'arrache-pied parfois jusqu'à 18 heures dans le but de fournir des résultats juste dans les meilleurs délais. Le temps requis pour les obtenir est de 72 heures (par voie électronique, Ndlr). Un délai certes un peu long mais qui s'explique par le souci d'« éviter les risques » de rupture de stock ou d'une panne de la machine, à force d'être sollicitée. « Nous ter-

minons les prélèvements à 18 heures. Le lendemain, on les extrait au laboratoire de l'Inrap pour faire le test. Comme ce samedi, nous prélevons les passagers du mardi, vu que dimanche est un jour de repos », poursuit notre interlocuteur.

En ce qui concerne notre question sur la capacité du labo de faire face à la demande, les concernés avouent qu'ils auront du pain sur la planche mais se veulent rassurants. Au niveau de l'Inrap, il n'y man-

querait rien. Le pays disposerait autant de consommables que des réactifs. « Nous avons entendu que les compagnies vont reprendre leurs activités habituelles et nous nous préparons en conséquence. Une chose que vous devez savoir, les gens qui sont prélevés ne partent pas tous le même jour », insiste-t-il comme pour dire que la situation ne sera pas aussi terrible qu'on le craint. Mais quand on sait que le RT-PCR est capable de fournir 96 tests par tour et donc 200 tests en une journée, avec la reprise des vols internationaux les passagers pourraient se voir pénalisés davantage si cette capacité n'est pas revue à la hausse. En période de haute saison le nombre d'arrivées et de départ peut atteindre largement les 500 à 600 passagers par jour, pour les quatre compagnies qui desservent les Comores (Ethiopian Airlines, Air Madagascar, Kenya Airways, Air Austral)

Andjouza Abouheir

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

## Ngazidja a enregistré 1941 cas de paludisme entre janvier et avril

*Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores, le coordinateur du Programme National de Lutte contre le Paludisme Affane Bacar, a montré que sur 22.862 cas de fièvre enregistrés dans les structures sanitaires de Ngazidja, 1941 sont des cas de paludisme, soit 8.5% des cas liés à la maladie enregistré cette année.*

Par rapport à l'année dernière, le programme national de lutte contre le paludisme dit enregistrer cette année moins de cas liés au paludisme. Car depuis janvier

jusqu'en avril 2021, les personnes atteintes de la maladie sont au nombre de 1941, contre 2300 dans le même intervalle de Janvier-avril 2020. Interrogé sur les raisons qui explique cette crainte d'une résurgence des cas de paludisme, il répond qu'il est un peu normal de décrire ainsi la situation.

« On espérait aller vers l'élimination du paludisme sur l'ensemble du territoire. Cependant hormis la Covid-19, il y'a une petite confusion sur la situation sanitaire actuelle. La période allant de décembre à juin est une période caractérisé par des fièvres

et des gripes saisonnières pour lesquelles pour déclarer des cas du paludisme, il faut des analyses de goutte épaisse et du TDR (test diagnostic rapide) », explique-t-il. Et de préciser que « depuis décembre jusqu'en avril dernier toutes les structures sanitaires ont enregistré 22.862 cas de fièvre dont 1941 sont avérés des cas de paludisme, soit 8.5% de cas de paludisme sur 91% des cas de fièvre enregistrés dans cette période ».

Le coordinateur du PNLP a regretté que les campagnes menées par le programme en vue de lutter

contre le paludisme « aurait pu triompher, mais en 2020 la plupart des personnes atteintes par la maladie évitaient de se présenter dans les structures sanitaires de peur de se découvrir malade de Covid-19 et ont fini par contaminer les autres ». Très prudent, Affane Bacar a rappelé qu'un médecin peut supposer son patient malade du paludisme et lui prescrire un traitement lié à la maladie mais il ne peut pas déclarer un cas de paludisme sans des analyses en appui.

Contre cette augmentation des cas du paludisme, le PNLP se prépa-

re à une relance des traitements de PID (Produit intra domiciliaire) dans le district du centre plus précisément à Moroni et ses environs puis sur 47 localités où des cas de paludisme sont suspectés. « On attend l'arrivée des insecticides le 22 juin prochain pour tout mettre en œuvre. Cela se fera à Moroni où on constate 90% de cas suspects. Maintenant on retrace les cas par ville, village, quartier et habitation et on propose un traitement de masse familial », conclut-il.

Kamal Gamal

## MAIRIE DE MORONI :

## 1,5 milliard de KMF pour s'attaquer aux déchets

*Pour améliorer la collecte des déchets, le tri, le traitement et la valorisation des déchets organiques et des sous-produits, la mairie de Moroni a engagé l'entreprise G3S Technologie.*

Le maire de Moroni Hassan Mohamed Halidi a signé hier lundi 14 juin un protocole d'accord avec l'entreprise G3S Technologie. En effet, deux conventions ont été signées en l'espace d'un mois, toutes deux liées à la propreté de la commune. Le premier accord concerne l'implication d'une entreprise française, « Bee and Co ». Son montant s'élève à 1 milliard 500 millions KMF avec l'appui de la Bad et de l'UE a pour

le but d'améliorer la collecte des déchets, le tri, le traitement et la valorisation, des déchets organiques et des sous-produits.

Dans son intervention, le maire de la capitale Hassan Mohamed Halidi a expliqué que ces actions se font en étroite collaboration avec le gouverneur de l'île de Ngazidja Sitti Farouata Mhoudine et vont développer une économie circulaire, créer des emplois et créer des nouvelles filières et surtout apporter une solution pérenne aux difficultés de gestion des ordures. « Cet accord parrainé par l'ambassadeur d'Afrique du sud accrédité aux Comores a pour but de nous aider à nous débarrasser des métaux et carcasses jonchant la capitale ».

Ce dernier a rappelé la journée de l'environnement célébré le 05 juin dernier où la question des déchets, pour rappel, était au rendez-vous avec notamment la réhabilitation de la mangrove de Moroni. « Cette action de valorisation de ce système mythique, appelé autrefois le marigot, se fait avec le concours de l'association Banda Bitsi et du dévouement de Madame Andiliyat Mohamed Abderemane, écologue et directrice de l'herbier National de l'Université des Comores », précise celui qui croit dur comme fer que dans quelques mois, « la capitale va être belle ».

Andjouza Abouheir



## ÉLECTION À MOHÉLI

## Mouhaimine Ben Abdallah, un maire élu comme par magie



*La prise de fonction à la mairie de Fomboni de Mouhaimine Ben Abdallah fait débat. Un des conseillers de cette mairie répondant au nom d'Akina ne mâche pas ses mots et parle de l'inéligibilité. « La loi n'a pas été respectée », bien que ce dernier dise qu'il a démissionné de ses fonctions avant l'élection.*

Grabuge à la mairie de Fomboni. Élu maire alors qu'il était encore préfet, Mouhaimine Ben Abdallah aurait démissionné de la préfecture trois mois avant l'élection. Une information qui reste encore à vérifier. Un de des conseillers municipaux à la mairie de Fomboni, Mohamed Toufouni Saïd du nom d'Akina parle d'une élection entachée. Ce dernier ne

cache pas son mécontentement. « On nous a roulé dans la farine. Nous avons rien vu venir. En tous cas, il est toujours préfet et maire, hallucinant ! Car jusqu'alors nous ne connaissons pas le nom de son intérimaire au niveau de la préfecture. En ce qui concerne sa justification de démission, il ne nous a rien présenté », avance-t-il.

Cependant, l'article 5 de la loi sur la décentralisation stipule clairement que « ne sont pas éligibles dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leur fonction depuis moins de deux ans, les préfets et les sous-préfets, les secrétaires généraux de préfecture, les directeurs des administrations civiles de l'état ». Pourtant ce dernier a été nommé préfet en novembre dernier, ce que le conseiller municipal de Fomboni

considère comme une « violation de la loi ».

Joint au téléphone, le secrétaire général de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) Saïd Mze Dafiné reste persuadé que c'était au conseil municipal de le dénoncer. « Il n'aurait dû pas être dans le conseil municipale mais malheureusement, il était présent dans tous les travaux. Et c'est au conseil municipal de le dénoncer malheureusement il ne l'a pas fait au préalable », explique-t-il, avant d'ajouter que « la personne a fait savoir qu'il a démissionné de ses fonctions à la préfecture. Nous en tant que Ceni, nous ne pouvons rien faire. C'est au conseil municipal de le dénoncer ou à la cour suprême de prendre une décision ».

Andjouza Abouheir

## BIODIVERSITÉ

## Protéger la biodiversité par une gestion efficace du réseau national des aires protégées

*Les parties prenantes travaillant dans le cadre de la mise en œuvre du réseau national des aires protégées s'étaient réunies à la salle de conférence de la direction générale de l'Environnement à Mdé le 9 juin dernier. Les participants d'Anjouan et de Mohéli y ont pris part par vidéoconférences ainsi que la consultante internationale depuis Montréal au Canada.*

L'objectif était d'informer les acteurs clés de l'évolution du processus de développement du document de projet et de consolider la formulation du cadre stratégique de résultats, notamment les indicateurs de résultats, leurs cibles, les risques et hypothèses. Pour rappel un certain nombre d'étapes a été franchi comme le lancement de la phase de préparation avec les représentants du gouvernement, les partenaires et le bureau de pays du PNUD ainsi que les consultations des parties prenantes, évaluations techniques et analyse de référence situationnelle.

L'atelier s'est focalisé sur le cadre stratégique de résultats, les dispositions de mise en œuvre et de gestion. La solution à long-terme pour la gestion du système d'aires protégées

préconisée est de conserver la biodiversité et les services écosystémiques des Aires Protégées grâce à une planification améliorée de l'utilisation des terres et des ressources et à des partenariats pour la conservation et la valorisation durable, soutenus par des connaissances et des capacités améliorées des principales parties prenantes.

Le projet contient quatre résultats dont le premier vise à renforcer les capacités systé-

miques, institutionnelles, techniques et opérationnelles pour assurer une gestion efficace du réseau national d'aires protégées. Le second concerne la protection accrue des espèces endémiques et habitats importants grâce à une meilleure efficacité de la gestion à travers le réseau national d'APs. Le troisième résultat souhaiterait grâce au renforcement de leurs capacités et de leur partenariat direct ou au sein de chaînes de valeur que les entreprises

privées et les communautés locales génèrent de nouvelles sources de revenus basées sur la valorisation durable des biens et services écosystémiques au sein des APs.

Quand au quatrième résultat il se focalise sur un partage efficace des connaissances en soutient à l'apprentissage à travers les parties prenantes du projet et aussi offrir des opportunités accrues pour les femmes et les personnes vivant avec un handicap (PVH) de bénéficier des biens et services écosystémiques et d'intégrer les chaînes de valeur fondées sur la nature et liées aux APs

Parmi les risques liés à la mise en œuvre du projet, il se pourrait que les communautés ne s'engagent pas à faire les efforts nécessaires pour assurer la durabilité de leurs prélèvements de ressources et qu'une instabilité institutionnelle entraîne une mobilité élevée des bénéficiaires des formations. Et aussi rencontrer des difficultés à mobiliser le personnel requis au sein des institutions ciblées en raison des contraintes d'embauche dans la fonction publique et du manque de motivation des divers comités. Des risques récurrents dans ce domaine.



Participants rencontre Biodiversité.

Mmagaza

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

## Olympique de Missiri remporte la Coupe des Comores

La finale de l'édition 2021 de la Coupe des Comores, phase nationale, tenue le week-end au complexe omnisports de Maluzini s'est déroulée devant les hautes personnalités politiques et sportives. En 1ère période, Olympique de Missiri de Sima et Footbazll Club d'Ouani, s'était neutralisés (1-1). A la reprise, le flamboyant malgache, Manda a réussi à faire sien le festival d'exploit individuels qui allait faire la différence. Son doublet morcèle le rêve des Ouaniens (3-1). Les Simaois représenteront les Comores dans le continent.

Grélotante en lanterne rouge au championnat de Ndzouani, Olympique de Missiri de Sima s'était imposée à la Coupe des Comores, phase régionale, déjouant ainsi les pronostics. Et à la phase nationale, tenue le dimanche 13 juin 2021 au complexe omnisports de Maluzini, de la même compétition, elle confirme son ambition de devenir roi national, Football Club d'Ouani (Fco) humilié à deux reprises par les

mêmes, très ambitieux Simaois ne démentira pas la thèse : deux finales, autant de déception, (3-2) à Hombo (Ndzouani).

A Maluzini (Ngazidja) le week-end, la communauté footballistique n'en revenait pas. Damir Abdoulhamid, ancien attaquant en pointe de Faigaf d'Ouani, reconverti en banquier, est déçu : « Vraiment, c'est incroyable. L'équipe d'Ouani a été impuissante dans les duels. De plus, les joueurs étaient incapables d'aligner trois bonnes passes. En 2e mi-temps, épuisés physiquement, ils se contentaient de courir derrière le ballon. Ils doivent faire table rase et revoir une autre stratégie de jeu, porteuses d'espoir. C'est indispensable ».

La première mi-temps s'était soldée par un score de parité, œuvre de Majani Aksam (45e, 1-0) pour Olympique de Missiri, et l'Ouanien Ali Latuf remet les pendules à l'heure (48e, 1-1). Au retour des vestiaires, l'homme du match, le Malgache Andrianjafiarinoro Manda met éclat les ambitions des Ouaniens (57e, 2-1) et (80e, 3-1).

Présente à la finale, la 5e vice-



présidente du bureau exécutif de la Confédération Africaine de Football, et ancienne footballeuse au niveau, Kanizat Ibrahim, pense que « la confrontation s'est déroulée dans un

climat fair-play, et avec un esprit ouvert et sain d'émulation. Permettez-moi de ne pas aborder les cotés technico-tactiques et physiques des prétendants au trophée.

En revanche, je salue la commission d'organisation. C'était irréprochable. Je l'encourage bien ».

Bm Gondet

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

## "La fédération ne cédera jamais au chantage, ni à la pression"

Assuré de l'image intègre de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani patron de l'institution, considère comme déplacée et planifiée la suspicion relative « au soi-disant primes de matches non versées. La Ffc n'a rien à se reprocher. Elle est en règle par rapport à ce qui a été convenu. Je doute d'une manipulation », explique-t-il. Il confirme que la Caf doit verser incessamment la prime de qualification, destinée à la préparation des Cœlacanthes, et que les autorités nationales sont assidues.

Ce dossier brûlant concernant les primes des matches, primes de présence et primes

de victoire, supposées impayées risque-t-il de pousser les joueurs des Cœlacanthes à un éventuel boycott de l'édition 2021 du Cup Arab, prévue à Qatar vers la fin du mois ? « Non, tout marche bien. La Ffc fait mieux que ce qui a été prévu. On n'a pas gagné contre le Togo ici, pourtant, elle a validé des primes de victoire. Les autorités nationales, fidèles accompagnateurs des Cœlacanthes, ont versé leur précieuse part. Les primes de qualification, destinées à la préparation des Cœlacanthes, relèvent de la Confédération Africaine de Football (Caf). On attend le versement incessamment », rapporte Saïd Ali.

Le précieux accompagnement des autorités permettra à chaque joueur de bénéficier d'une somme

de « 14.000 dollars ». Le regroupement prévu le 12 juin dernier n'a pas eu lieu. Cet échec a-t-il un rapport avec la revendication des Cœlacanthes ? Le patron de la Ffc coupe court. « Aucun rapport ! On n'est pas à la date Fifa, où à la demande des fédérations, les joueurs sont systématiquement libérables. Un stage aura lieu le vendredi 18 juin prochain. Dans cette affaire, on sent une manipulation. Mais, la Ffc ne cédera jamais au


chantage, ni à la pression. Elle n'a rien à se reprocher. La prime accordée après le nul contre le Togo est un cadeau », dit-il.

Assuré de la gestion équitable de la Ffc, et de l'image intègre qu'elle reflète, Saïd Ali Saïd Athoumani, considère comme infondées et malhonnêtes les attaques dirigées contre elle. Pour des primes, supposées, non payées « C'est un faux débat. La Ffc n'a aucune dette envers qui que soit », conclut notre interlocu-


teur. Dans une vingtaine de jours, les Cœlacanthes affronteront les Palestiniens à Qatar dans le cadre de l'édition 2021 du Cup Arab, senior masculin. Ils doivent s'appliquer, se concentrer et penser à la sueur des contribuables, à travers l'accompagnement régulier et fidèle des autorités nationales.

Bm Gondet





## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute Un (e)Analyste (e) au Programme -TA - NOA

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

- \* **Publication du Posted'Analyse au Programme du PNUD**
- \* [https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=37955&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=37955&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

Date de début de Publication : **14 juin 2021**  
Date limite dépôt des candidatures : **30 Juin 2021**

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières  
et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR) P171361

**AMI/ Réf. n° 2021-013-VBG- UGP- PRPKR**  
**Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque**

**“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) JUNIOR EN VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE DANS LE CADRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE ”**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour recruter un (e) experte (e) en Violences Basées sur le Genre (VBG) dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place.

**2. Objectif de la mission :**

L'Objet de la mission de l'Expert (e) Junior en VBG est de veiller à la prise en compte des questions des VBG dans la mise en œuvre du Projet.

**3. Missions et tâches :**

Sous l'autorité du Coordonnateur du PRPKR et sous la supervision du Spécialiste social et du spécialiste en communication, l'expert (e) en VBG a pour mission de :

- Contribuer à l'élaboration et à l'opérationnalisation du plan d'action de prévention et atténuation des risques de VBG/EAS/HS du projet ;
- Contribuer à la formulation, la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes de formation et de sensibilisation sur les questions de VBG, EAS/SH;
- Conduire la formation et la sensibilisation du personnel et des parties prenantes du projet sur les VBG, l'exploitation et les sévices sexuels ainsi que sur le harcèlement sexuel ; et sur les obligations en matière de conduite prescrites par les codes de conduite sur les VBG ;
- S'assurer que les codes de conduite sont signés, bien assimilés et appliqués par toutes les personnes travaillant pour le projet ;
- S'assurer que les codes de conduites et les règlements soient affichés sur le site des travaux du projet ;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme de gestion de plaintes tenant compte des questions de VBG/EAS/HS ;
- Recenser toutes les allégations de violence sexiste signalées, qu'elles soient liées au projet ou non ;
- Assurer le référencement vers les prestataires de services des cas de violence sexiste ;
- Assurer le suivi et le Reporting des plaintes de VBG enregistrés par le projet, dans le respect du protocole de confidentialité et du Mécanisme de Gestion des Plaintes VBG qui sera établi pour le projet ;
- S'assurer que les questions de VBG, EAS, HS ont bien été prises en compte dans les dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de consultation (DDC) ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.), dans les TDR des missions de contrôle de travaux, ainsi que dans les codes de conduite des entreprises et groupements bénéficiaires de l'appui du Projet ;
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de prévention et d'atténuation des risques VBG/EAS/HS et prise en charge des survivantes dans le cadre du projet.

**4. Profil du consultant**

L'expert (e) en VBG à recruter devra :

- Avoir un Diplôme de Bac+3 ou équivalent, en sciences sociales, en droit, en communication, en gestion de projet, d'assistant de service social, en écono-

mie sociale et familiale ou d'éducateur spécialisé ou toute autre discipline similaire (la copie certifiée du diplôme est à joindre impérativement à la demande) ;

- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle globale ;
- Avoir au moins un an d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, la scolarisation des filles, sur la santé de la reproduction, sur le changement de comportement (une bonne expérience sur les VBG serait un atout)
- Une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Une bonne maîtrise de la langue comorienne ;
- Une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

**5. Méthode de sélection du Consultant**

L'expert (e) sera sélectionné conformément à la méthode, Sélection du Consultant Individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

**6. Informations additionnelles**

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou bien par courriel à l'adresse suivant : [cor.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:cor.ugp.prpkr@gmail.com) avec copie aux e-mails ci-dessous : [rpm.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:rpm.ugp.prpkr@gmail.com) et [metrpse.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:metrpse.ugp.prpkr@gmail.com) et aux jours et heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8h-16h00.**

**7. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt**

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française devront être adressés à **Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR** et déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant **14 heures 00, heure locale à la date du 29 juin 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Des Copies certifiées des diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et les expériences.

Tous/tes les candidats/tes sélectionnés /es devront se soumettre aux vérifications relatives aux références fournies lors d'un entretien. **Seul(e)s les candidat(e)s dont les dossiers auront été retenus seront contacté(e)s.**